

THE LAST GREAT APE ORGANIZATION, CAMEROON LAGA

RAPPORT SECOND SEMESTRE JUILLET - DECEMBRE 2020



Résumé

Malgré les défis posés par la pandémie de Covid-19 et plusieurs autres difficultés, l'équipe de LAGA est allée de l'avant et a obtenu des résultats tangibles dans sa collaboration avec le ministère des Forêts et de la Faune. Des résultats ont été obtenus dans les domaines des enquêtes, des arrestations, des poursuites, de l'exposition médiatique, des relations gouvernementales et des activités internationales en mettant l'accent sur la lutte contre la corruption et le commerce illégal d'espèces sauvages, principalement le trafic d'ivoire et de pangolin. L'équipe a révisé et adapté ses procédures et stratégies en tenant compte des défis posés par la pandémie de Covid-19 et des mesures de barrière prises par les gouvernements pour lutter contre la propagation de la maladie. Le trafic de défenses d'ivoire et d'écaillés de pangolin a attiré une grande partie de l'attention. Dix trafiquants ont été arrêtés au cours du seul mois de décembre et six étaient membres d'un réseau de trafic d'ivoire ayant des liens avec le Nigeria.

16 gros trafiquants ont été arrêtés, 71% sont restés derrière les barreaux dès le jour de leur arrestation et 29% ont été libérés sous caution au début des procès. Des cas de corruption ont été combattus dans ces deux cas. 17 nouvelles affaires ont été portées devant les tribunaux tandis que 19 trafiquants ont été reconnus coupables et ont été condamnés à payer des dommages et intérêts d'un montant total de 122 592 000 FCFA (environ 245 184 dollars) au ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF). L'exposition médiatique s'est faite à raison d'une pièce par jour.

88 trafiquants ont été arrêtés à travers 7 pays du réseau EAGLE. LAGA a continué à fournir une assistance technique à certains des projets EAGLE au cours des enquêtes, des opérations et de la diffusion médiatique.

Quelques réunions seulement ont été organisées avec des représentants gouvernementaux et diplomatiques et d'autres parties prenantes en raison de la crise sanitaire provoquée par la maladie de Covid-19. . .

Des mesures et des réglementations internes strictes ont été mises en place parallèlement aux réglementations gouvernementales, dans le cadre d'une surveillance très stricte visant à garantir que la maladie Covid-19 soit contenue. Chaque membre de l'équipe a fait au moins un test Covid-19 et tous se sont avérés négatifs.

Le décès de l'un des pères fondateurs de l'organisation a été annoncé. Vincent Gudmia Mfonfu est décédé le 26 décembre 2020 à Yaoundé.

Le travail de LAGA a été soutenu par : US Fish and Wildlife Service, Wildcat, The Born Free Foundation, Pro Wildlife et CIDT.

LAST GREAT APE ORGANISATION, CAMEROON (LAGA)
RAPPORT SEMESTRIEL
Juillet - Décembre 2020

APERCU

Investigations

- Au total, 107 missions d'enquête de durée variable ont été menées dans 6 régions.
- Le réseau d'informateurs a continué à produire des résultats qui ont conduit à quelques opérations réussies.

Operations

- Des opérations ont été menées dans 3 régions pour arrêter 16 gros trafiquants et 17 procédures judiciaires ont été engagées. 4 autres cas provenaient d'une opération menée par la police suite à des enquêtes menées après une opération assistée par LAGA. Un autre cas émanait d'une opération de la douane. LAGA a fourni une assistance technique pour le suivi juridique de toutes les affaires.
- Les opérations sur le trafic d'ivoire représentent 38% des trafiquants arrêtés, tandis que les écailles de pangolin représentent 25%, et les perroquets 19%.
- Le taux d'emprisonnement des contrevenants arrêtés était de 71 %.

Département juridique

- 17 nouvelles affaires ont été portées devant les tribunaux et représentées. LAGA a fourni une assistance juridique au MINFOF et aux autorités dans toutes ces affaires. La majorité des 17 cas entamés durant la période n'a pas encore atteint le stade du jugement mais les procès sont en cours.
- 8 condamnations ont été rendues au cours de cette période de 6 mois.
- 19 trafiquants ont été reconnus coupables et se sont vus infliger au moins deux des peines suivantes : peines de prison, peines de prison avec sursis, amendes, dommages et intérêts et sanctions, à l'exception d'une seule affaire qui a reçu l'ordre de payer uniquement une amende. Les dommages et intérêts se sont élevés à environ 122 592 000 FCFA (environ 245 184 \$) à verser au MINFOF.
- Cette période a été marquée par quelques faibles décisions judiciaires et un acquittement
- Deux recours ont été introduits au cours de ce semestre en raison de ces mauvaises décisions de justice.

Media

- Au total, 184 pièces médiatiques ont été produites via les médias nationaux (télévision, radio, presse et internet), à raison d'une pièce médiatique par jour.
- Le Directeur Adjoint a été invité à participer à un journal télévisé qui traitait du trafic d'ivoire et de la saisie de 118 défenses d'ivoire avec l'arrestation d'un trafiquant par la douane dans le Sud du pays.
- La 9^{ème} édition du magazine Wildlife Justice a été publiée sous le thème "Trafic de Pangolin".

Management

- Le rapport du premier semestre de 2020 est disponible en ligne.
- Une super volontaire a terminé sa formation de 3 mois, pendant lesquels elle a travaillé avec les différents départements de l'organisation.
- La collaboration interne entre les départements a été remodelée pour s'adapter aux moments difficiles et l'accent a été mis sur la communication à distance, même lorsque tout le monde était présent dans le bureau.

Relations extérieures et Politiques

- La pandémie de Covid-19 a limité la possibilité de tenir plusieurs réunions de haut niveau. Néanmoins, certaines réunions ont eu lieu avec des agents du MINFOF, la communauté diplomatique, des ONG nationales et internationales pour discuter de questions relatives à la collaboration, à la gouvernance, à l'application de la loi sur la faune, entre autres.

Points forts stratégiques

- L'axe stratégique de cette période était la répression du commerce illégal des écailles de pangolin et de l'ivoire qui représentaient collectivement 63% des opérations effectuées.
- L'attention s'est également portée sur la poursuite et la réalisation des opérations tout en respectant les mesures organisationnelles et gouvernementales mises en place pour prévenir les infections à coronavirus.

Activités EAGLE

- Au total, 88 trafiquants ont été arrêtés dans 7 pays du réseau au cours de ce semestre.
- LAGA a fourni une assistance technique pendant les enquêtes, l'activité juridique et la couverture médiatique à certains des projets du réseau.

CONTENU

- Résumé executif.....	1
- Aperçu	2
- Contenu & Liste de Figures.....	4
- Rapport	5
1 Investigations	5
2 Operations	6
3 Département juridique	7
4 Media	9
5 Management.....	10
6 Relations Extérieures et Politiques.....	11
7 LAGA et le réseau EAGLE	12
8 Activisme	13
9 Aperçu stratégique de la criminalité liée aux espèces sauvages au Cameroun et Impact des opérations	13
10 Corruption et criminalité faunique.....	14

Annexes

Annexe I – Suivi de cas	17
Annexe II – Le semestre en images	19
Annexe III – Liens medias du semestre.....	22

Tableaux et graphiques

1 Figure 1: Nombre de missions d'enquête par mois	5
2 Figure 2 : Tableau des opérations	7
3 Figure 3: Profil de cas.....	7
4 Figure 4:Taux d'emprisonnement des accusés avant les poursuites... ..	9
5 Figure 5: Nombre de pièces médiatiques publiées.....	10
6 Figure 6: Répartition des pièces médiatiques.....	10

Aperçu du commerce internationale d'espèces sauvages au Cameroun et les sites d'opérations.....	17
---	----

Egalement disponibles:

1. Etat financier annuel et Semestre I 2020
2. Rapports financiers et d'activités Janvier - Juin 2020
3. Archive Média – Base de données Excel liée aux medias enregistrés
4. Archive photo pour usage des médias

Pour des copies, veuillez contacter email : eric@laga-enforcement.org

RAPPORT NARRATIF

Ce rapport couvre les activités de l'organisation de juillet à décembre 2020. Le rapport comprend l'état d'avancement des activités de chaque département, en particulier les départements des enquêtes, des opérations, des affaires juridiques, des médias et du management. Il examine également l'aperçu stratégique et l'impact de nos opérations sur la criminalité liée aux espèces sauvages au Cameroun, les progrès dans les relations avec le gouvernement camerounais, les organismes non gouvernementaux, les activités sur la scène internationale, ainsi que les initiatives de non-application prises par l'organisation.

1. Investigations

Le département d'enquête de LAGA a effectué 107 missions d'enquête dans 6 régions du pays. Le département a travaillé en étroite collaboration avec l'agent d'enquête de la CCU, ce qui a permis de mener à bien des enquêtes importantes et sans heurts. Des réunions hebdomadaires ont eu lieu dans le département pour planifier les activités, développer des stratégies, des techniques et un esprit d'équipe pour améliorer les résultats, identifier et couvrir les principaux domaines de trafic.

De nouvelles méthodes et techniques d'enquête basées sur l'apparition du coronavirus ont été élaborées et rendues adaptables à la crise sanitaire qui sévit dans le monde entier. Cela a permis au département de poursuivre ses activités malgré les défis posés par la situation.

Le Chef du département des enquêtes a tenu des réunions avec certains fonctionnaires de la douane et de la sécurité à l'aéroport international de Nsimalen et à l'aéroport international de Douala afin d'améliorer et de renforcer les plateformes de collaboration qui ont été mises en place au fil des ans. Il a également tenu des réunions avec certains responsables de la sécurité et de la douane à l'aéroport international de Douala dans le même but et était accompagné par le Chef du département juridique.

Aucune arrestation n'a été effectuée au cours du mois de juillet, ni en octobre, mois qui ont connu des pics d'évolution du coronavirus dans le pays. Néanmoins, le département a mis en place des stratégies efficaces qui ont donné de très bons résultats, notamment en décembre qui a enregistré le plus grand nombre de trafiquants (10) arrêtés dans l'année.

Une enquêtrice a été relevée de ses fonctions au terme de 7 années de collaboration et de relations fructueuses avec l'organisation.

Nombre de Missions

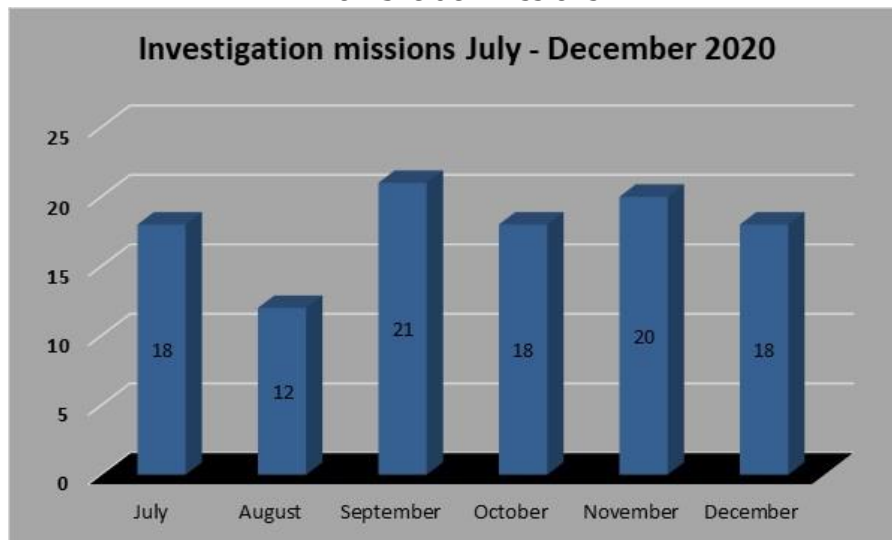


Figure 1: Nombre de missions d'enquête par mois

2. Operations

LAGA a aidé le gouvernement du Cameroun à mener des opérations dans 3 régions contre 16 individus, ce qui a donné lieu à 17 procès, avec un cas supplémentaire provenant d'une opération effectuée par la douane. 6 trafiquants ont été arrêtés en décembre lors du démantèlement d'un réseau de trafic d'ivoire ayant des connexions avec le Nigeria dans la région de l'Est. 4 des trafiquants ont été arrêtés à Yokadouma par la police après une enquête de suivi suite à l'arrestation des 2 premiers à Bertoua ; LAGA a fourni une assistance juridique à toutes les affaires et à celle qui résultait d'une opération menée par la douane à Ambam dans le Sud du pays.

En août, 2 trafiquants ont été arrêtés à Yaoundé, dans la région Centre, avec une peau de lion et une peau de panthère. Le premier trafiquant, très prudent, a été arrêté peu après avoir consulté un devin pour savoir si son activité illégale allait être sans risque et il a changé plusieurs fois de destination au fur et à mesure qu'il déplaçait les produits. Il avait deux boutiques artisanales comme couverture pour le trafic illégal d'espèces sauvages qu'il menait. Une femme, ancienne enseignante dans le secondaire, a été arrêtée une heure plus tard à son domicile et elle a déclaré que les peaux lui appartenaient.

Lors de la deuxième opération, en août, un trafiquant a été arrêté à Ebolowa, dans la région du Sud, avec 23 kg d'écailles de pangolin. Il avait à son service plusieurs petits trafiquants qu'il a activés dans plusieurs villages du Sud. Leur travail consistait à collecter les écailles pour lui. Il a voyagé de nuit pour éviter d'être arrêté, d'Akom II à Ebolowa où il a essayé de vendre les écailles, peu avant son arrestation.

En septembre, 2 trafiquants ont été arrêtés à Yaoundé, dans la région du Centre, avec 3 perroquets gris à queue rouge et 6 perruches à collier. Le premier trafiquant a été arrêté alors qu'il vendait 2 perroquets gris à queue rouge et 4 perruches à collier au carrefour Vogt à Yaoundé et le propriétaire des perroquets et des perruches a été arrêté une heure plus tard à sa résidence avec un perroquet gris à queue rouge supplémentaire et 2 perruches à collier. Le second trafiquant est un important trafiquant qui appartient à l'un des plus importants réseaux internationaux de trafic d'oiseaux du pays, il a passé 3 ans à échapper à la justice. Ils ont dû être arrêtés deux fois car le Commandant de Compagnie qui avait la responsabilité de les garder en détention les a simplement relâchés après la première arrestation, ce qui a nécessité de nouvelles arrestations après l'intervention de LAGA. Cela s'est avéré être une tâche très compliquée car l'un d'entre eux a essayé de s'échapper et a été poursuivi. Dans une tentative désespérée de s'enfuir, l'un d'entre eux s'est retrouvé dans un ruisseau près de sa résidence mais a été poursuivi et arrêté.

En novembre, un trafiquant a été arrêté à Yaoundé, dans la région du Centre, dans le cadre de l'affaire contre deux personnes arrêtées à Yaoundé pour trafic de perroquets en septembre. Il s'agit d'un trafiquant de perroquets de longue date, avec des dizaines d'années d'expérience, qui se soustrayait à la justice. Il a été arrêté suite à un mandat d'arrêt délivré par un juge d'instruction chargé de l'affaire des deux trafiquants de perroquets arrêtés en septembre. Ils ont tous révélé qui avait fourni les perroquets, ce qui a conduit le juge d'instruction à émettre un mandat d'arrêt contre le grand trafiquant, qui fait état de dizaines d'années d'expérience dans le commerce illégal de perroquets dans le pays.

En décembre, trois opérations ont été menées et 10 trafiquants ont été arrêtés. Lors de la première opération, 2 trafiquants ont été arrêtés avec 4 défenses d'ivoire à Bertoua et 4 autres arrêtés le lendemain à Yokadouma dans la région de l'Est. L'un des trafiquants est un ressortissant nigérian qui avait été la cible des forces de l'ordre et avait purgé une peine de prison pour trafic d'ivoire. Il est l'un des piliers de la bande criminelle qui transporte l'ivoire de la région de l'Est, à travers le pays, vers le Nigeria. Un des trafiquants s'est rendu de Yokadouma à Bertoua avec l'ivoire et a été

arrêté à son arrivée au domicile d'un des suspects qui a également été arrêté. Le gang s'est avéré difficile à briser et s'est montré très prudent dans ses entreprises.

Lors de la deuxième opération, 3 trafiquants dont un ancien militaire ont été arrêtés à Batouri, dans la région de l'Est, avec 70 kg d'écailles de pangolin. Sous la protection de l'ancien soldat, ils se sont rendus de Mindourou à Batouri et ont été arrêtés peu avant que la transaction prévue pour la vente des écailles puisse avoir lieu. Ils ont activé une foule de petits trafiquants et de braconniers qui ont fourni les écailles de pangolin à Mindourou et dans les environs. Les écailles ont été soigneusement emballées dans quatre sacs de farine.

Au cours de la troisième opération, un trafiquant d'animaux vivants a été arrêté et un jeune mandrill a été sauvé. Le jeune animal affamé a immédiatement reçu les premiers soins et de la nourriture alors qu'il s'accrochait avec soif à une bouteille d'eau. Comme c'est souvent le cas, le jeune animal vivait dans une petite cage crasseuse. Plus tôt, un autre mandrill que le trafiquant d'animaux a essayé de vendre est mort en sa possession.

Tableau Opération

Nombre d'Opérations	Nombre de Trafiquants	Contrabande
7	16	1 peau de lion, 1 peau de panthère, 23 kg d'écailles de pangolin, 3 perroquets gris à queue rouge, 6 perruches à collier, 4 défenses d'ivoire, 70kg d'écailles de pangolin, 1mandrill vivant

Figure 2: Tableau Opération

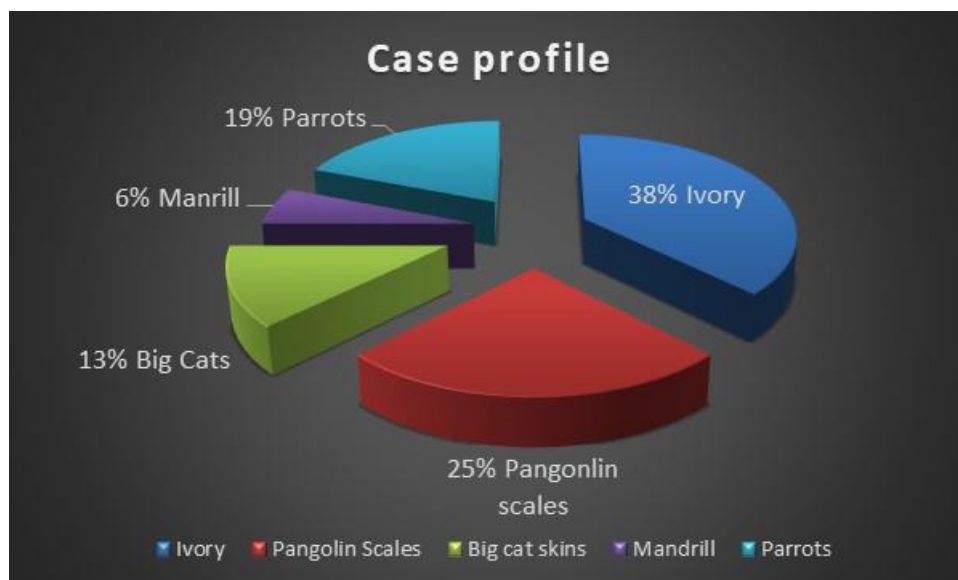


Figure 3: Operations profile

3. Département Juridique

Au cours de cette période, 17 nouvelles affaires sont arrivées au tribunal et les affaires ont rejoint d'anciennes affaires qui ont été programmées, suivies, jugées dans différents tribunaux et des visites

de prisons ont été organisées. 12 de ces affaires résultent d'opérations assistées par LAGA ; 4 affaires sont le résultat d'opérations menées par la police après des enquêtes complémentaires menées à la suite d'une opération assistée par LAGA. Un autre cas était lié à une opération menée par des agents de la douane. LAGA a fourni une assistance technique pour le suivi juridique de tous les cas. La plupart des affaires ouvertes au cours de cette période n'ont pas encore atteint le stade du jugement, 71 % d'entre elles ayant été jugées.

Au total, 58 missions ont été effectuées dans la région du Centre pour le suivi de nouveaux cas et pour la création et le renforcement des relations avec les autorités chargées de la faune et de la justice. La majorité des missions ont porté sur des questions relatives à l'ivoire et aux écailles de pangolins résultant d'opérations passées.

Au cours de cette période, 8 jugements ont été rendus par les tribunaux, 19 trafiquants ont été reconnus coupables et 7 d'entre eux ont été condamnés à des peines de prison, 9 autres ont été condamnés à des peines de prison avec sursis, 3 ont été reconnus coupables et condamnés à payer uniquement des amendes et 1 a été déclaré non coupable par les tribunaux. Un très grand nombre de peines faibles ont été prononcées, et cette tendance se poursuit depuis quelques années maintenant. Deux recours ont été introduits. Le tribunal a condamné un trafiquant d'espèces sauvages à une peine d'un an de prison, tandis que 4 trafiquants d'espèces sauvages présumés, arrêtés avec des ossements humains, ont été condamnés à 5 ans de prison. Le département a assisté le ministère et la douane dans le suivi d'une affaire très médiatisée à Ambam, dans la région du Sud, où la douane a saisi 118 défenses d'ivoire d'un trafiquant international. Les dommages et intérêts se sont élevés à environ 122 592 000 FCFA (environ 245 184 \$) à verser au MINFOF.

Le Tribunal de Première Instance de Mfou a déclaré l'accusé BIKAI ONGUENE Joseph Kevin coupable et l'a condamné à 6 mois de prison avec sursis pendant 3 ans et à payer 100 000 FCFA (environ 200 \$) d'amende. Il a été arrêté à Yaoundé le 17/04/2020 pour possession illégale d'un mandrill.

Le Tribunal de Première Instance de Bandjoun a déclaré l'accusé TCHAPTCHET Noe coupable et l'a condamné à payer 100 000 FCFA (environ 200 \$) d'amende. Il a été arrêté à Bandjoun le 24/02/2020 pour possession illégale de 5 peaux de panthère.

Le Tribunal de Première Instance de Douala - Bonaberie a déclaré les accusés NDONGO Jean, TEGWI TIKU Clifford et Emmanuel Willy BRIGHT coupables et les a condamnés à 6 mois de prison et à payer conjointement 90.592.000 FCFA (environ 181.184 \$) à titre de dommages et intérêts. Ils ont été arrêtés à Douala le 23/12/2020 pour possession et mise en circulation illégale de 274 perroquets gris à queue rouge, 3 défenses d'ivoire et 3 sacs d'écailles de pangolin.

Le Tribunal de Première Instance de Yaoundé - Ekounou a déclaré coupables les accusés ATOUBA BEKONO Martin Paul, AYO'O ATOUBA Marguérite Nélie et ETOA MVIE Marcelin Junior et les a condamnés à un an de prison avec sursis pendant 3 ans et à payer 500.000 FCFA (environ 1.000 dollars) d'amende chacun, 8.000.000 FCFA (environ 16.000 dollars) conjointement à titre de dommages et intérêts. Ils ont été arrêtés à Yaoundé le 07/06/2020 pour possession, mise en circulation et commercialisation illégale de 400 kg d'écailles de pangolin.

Le Tribunal de Première Instance de Bertoua a reconnu les accusés NDINGA BABA Stanislas et TOUMAYA Jérémie coupables et les a condamnés à 3 mois de prison et à payer 33 500 FCFA (environ 67 \$) chacun à titre de dommages et intérêts. Ils ont été arrêtés à Bertoua le 03/06/2020 pour la possession illégale de 2 défenses d'ivoire.

Le Tribunal de Première Instance de Douala - Ndokoti a déclaré coupables les accusés TCHIEKOU Théophile, MANYOMBE Samuel et MAKEMBE Lydie. TCHIEKOU Théophile et MAKEMBE Lydie ont été condamnés à un an de prison avec sursis pendant 3 ans et MANYOMBE Samuel a été condamné à un an de prison. Ils ont également été condamnés à payer 200 000 FCFA (environ 400 \$) chacun à titre d'amende et 6 000 000 FCFA (environ 1 200 \$) conjointement à titre de dommages et intérêts. Ils ont été arrêtés à Douala le 07/05/2020 pour la possession illégale de 2 défenses d'ivoire.

Le Tribunal de Première Instance de Foumbot a déclaré coupables les accusés AMADOU TIJANI, KPOUHENZEN Radifatou, SAPTT Aboubakar et ABDEL Aziz et les a condamnés à 5 ans de prison et à payer 100 000 FCFA (environ 200 \$) d'amende chacun. Ils sont soupçonnés de trafic d'espèces sauvages et ont été arrêtés le 20/05/2020 pour vente illégale d'un squelette humain.

Le Tribunal de Première Instance de Batouri a déclaré les accusés ZOLA BEINA Roland non coupables et NDAYA Jean Balise et, NSANGO coupables. NDAYA Jean Balise et NSANGO ont été condamnés à payer 100.000 FCFA (environ 200 dollars) chacun à titre d'amende et 2.000.000 FCFA (environ 4.000 dollars) conjointement à titre de dommages et intérêts. Ils ont été arrêtés à Batouri le 03/12/2020 pour la possession illégale de 70 kg d'écailles de pangolin.

Deux appels ont été interjetés pendant cette période contre des décisions de justice, l'un en juillet et l'autre en décembre

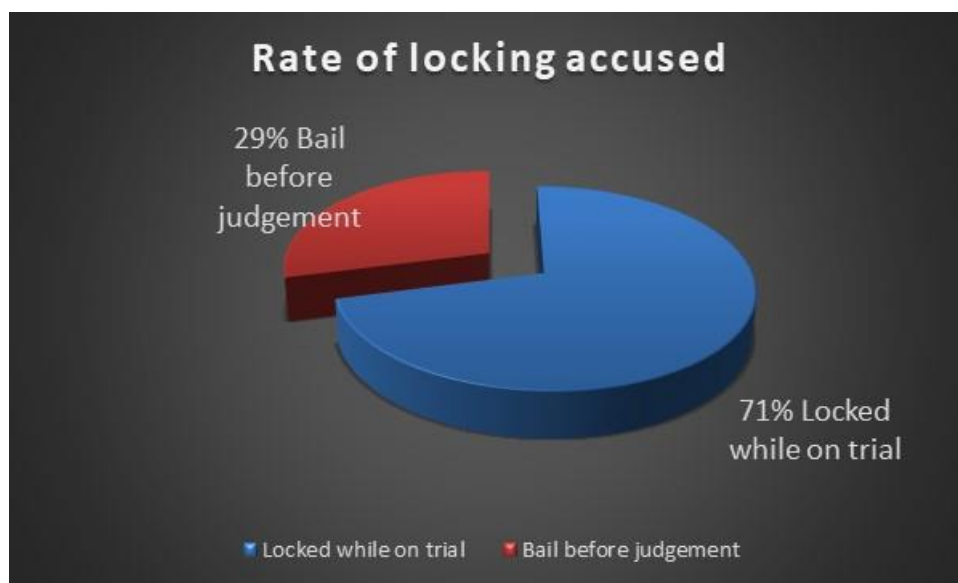


Figure 4: Taux d'emprisonnement des accusés

4. Media

Au total, 184 pièces médiatiques ont été produites et diffusées dans les médias, dont de nombreux articles dans tous les médias - télévision, radio, télévision, presse écrite et internet - à raison d'une pièce médiatique par jour. Les mois d'août et de novembre ont eu le plus grand nombre d'articles médiatiques enregistrés, tandis que septembre a connu le plus petit nombre.

Les sujets ont porté sur l'arrestation de deux trafiquants d'ossements humains à Foumbot ; l'audience de trois trafiquants d'ivoire arrêtés à Douala ; l'audience des deux trafiquants de squelettes humains arrêtés à Foumbot ; l'arrestation à Yaoundé de deux personnes avec 1 peau de panthère et 1 peau de lion ; l'arrestation à Ebolowa d'un trafiquant avec 23 kg d'écailles de pangolin et l'audience qui a suivi ; l'arrestation de deux personnes avec 3 perroquets gris à queue rouge et 6

perruches à collier à Yaoundé ; l'arrestation d'un trafiquant d'ivoire avec 626 kg d'ivoire à Ambam ; l'audience de trois trafiquants arrêtés avec 26 kg de défenses d'ivoire à Douala ainsi que leur jugement et l'arrestation à Bertoua de six trafiquants avec quatre défenses d'ivoire.

Les interviews et les citations utilisées dans les différents articles de presse provenaient du Directeur de LAGA, du Commandant de Compagnie de la gendarmerie de Foumbot, du Commandant de Brigade de la gendarmerie de Foumbot, Precillia Tumenta, un spécialiste du lion et Coordinatrice du Centre d'études sur l'environnement et le développement et du Directeur Adjoint de LAGA.

Le Directeur Adjoint a été invité à l'émission Twilight de CRTV News en direct pour parler de la saisie de 118 défenses d'ivoire dans le Sud du pays, des causes et des conséquences du trafic d'ivoire et de l'extinction des éléphants.

- La 9e édition du magazine Wildlife Justice a été publiée sous le thème "*Pangolin Trafficking*", avec la contribution de plusieurs experts locaux et internationaux.

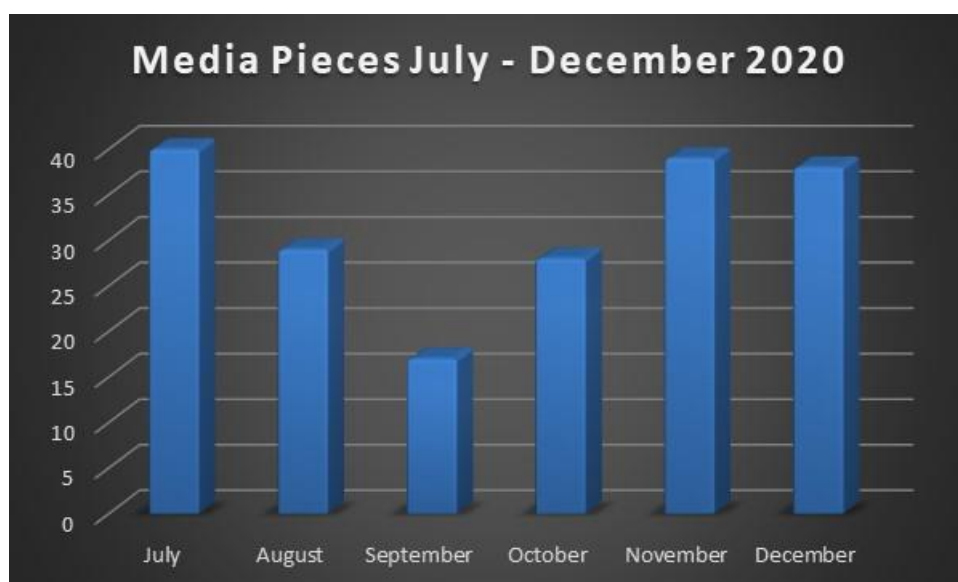


Figure 5: Nombre de pieces médiatiques produites et publiées

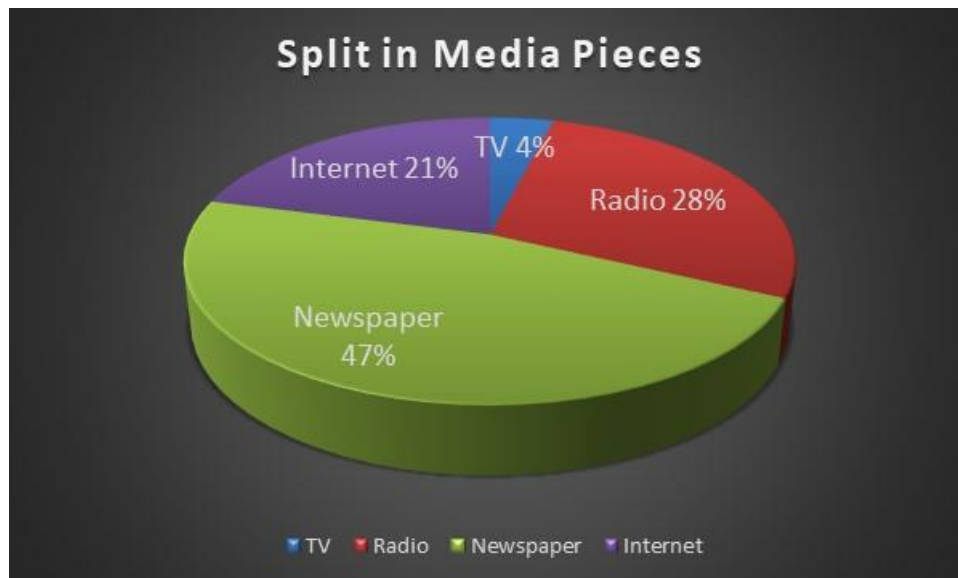


Figure 6: Split of Media Pieces

5. Management

Les activités ont été gravement entravées par la pandémie de Covid-19, mais des mesures d'adaptation ont été mises en place pour faire face à la situation. La priorité absolue a été de gérer la crise de Covid-19 tout en veillant à ce que les travaux se poursuivent. Certaines mesures préventives ont accompagné les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie et garantir que la propagation n'affecte pas les membres de l'organisation. Elles ont été strictement mises en œuvre, supervisées et contrôlées. Le port du masque dans les bureaux et à l'extérieur, la distanciation sociale et la désinfection des mains et des surfaces ont fait partie des mesures strictement appliquées. Les personnes voyageant dans les bus publics étaient autorisées à payer deux sièges pour permettre la distanciation dans les bus. Toute personne qui se sentait malade était immédiatement isolée et priée de rentrer chez elle. Un protocole de prise en charge de toute personne soupçonnée d'avoir été exposée au Covid-19 a été mis en place. Le personnel est également tenu de faire un test Covid-19 et d'autres tests pour déterminer la cause de tout malaise ou affection. Tous les membres du personnel ont effectué un test Covid-19 de routine qui s'est révélé négatif.

Des efforts soutenus ont été déployés par la direction pour garantir une utilisation efficace et efficiente des ressources et des compétences dont dispose l'organisation. Quelques activités de team building ont été menées au cours de la période et comprenaient un déjeuner commun dans les bureaux et une visite de la station balnéaire de Kribi.

Un super volontaire a effectué une visite de travail de trois mois et demi. Elle a travaillé avec tous les départements et AC, notre organisation sœur de lutte contre la corruption, pour renforcer ses compétences en matière de lutte contre la corruption.

Une équipe d'un cabinet d'audit a travaillé avec le Département des finances pour un audit approfondi de l'organisation.

Le rapport du premier semestre de 2020 a été mis en ligne. Les versions électroniques sont disponibles en ligne sur le site de LAGA www.laga-enforcement.org. Ceci est le résultat d'un travail d'équipe impliquant tous les départements de LAGA - Enquêtes, Juridique, Médias, Opérations et Gestion.

Une session de présentation et de débats stimulant la réflexion a été organisée pour l'équipe LAGA afin de favoriser l'activisme et les compétences de leadership. Cette initiative vise également à renforcer la capacité, l'unité et les valeurs de la famille LAGA.

Trois assemblées générales ont été organisées pour, tout d'abord, définir les résultats ciblés et les activités à mener au cours de la période et examiner l'efficacité des mesures mises en place pour prévenir contre le Covid-19, ensuite pour évaluer ce qui a été réalisé et enfin pour s'assurer que les efforts ont été redoublés pour atteindre les résultats attendus en cette fin d'année. Lors de la dernière réunion, les mesures prises pour assurer une protection complète de tous pendant la pandémie ont été passées en revue

Une enquêtrice a été relevée de ses fonctions après être arrivée au bout du chemin après 7 années de collaboration fructueuse.

Toute l'équipe de LAGA est partie en vacances annuelles et des activités de fin d'année ont été réalisées. Le bureau rouvre en janvier 2021. Tout le monde s'est réuni pour les souhaits de fin d'année lors d'un déjeuner de fin d'année. Des cadeaux de Noël ont été distribués de manière égale à chaque membre.

Deux boursiers du programme Mentor Bushmeat de ZSL ont été accueillis et formés dans le bureau à l'application de la loi sur les espèces sauvages.

6. Relations Extérieures et Politiques

Le Directeur Adjoint, accompagné des Chefs de département d'enquêtes et département juridique et d'un contrôleur de la Délégation Régionale, a rencontré le Commandant du Poste de commandement opérationnel de la gendarmerie pour discuter des questions relatives au trafic de perroquets et à l'arrestation des deux trafiquants de perroquets

Le Directeur Adjoint a fait trois présentations à Sangmelima (Sud) sur la collecte d'informations dans le contexte de l'application de la loi sur la faune, sur les techniques d'enquête et sur la gestion et les opérations d'information au cours d'un atelier organisé par la ZSL qui a réuni des parties prenantes des régions du Sud et de l'Est qui abrite certains des parcs les plus importants comme la réserve de la biosphère du Dja - un site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le Chef du département juridique et du département de d'enquêtes ont tenu des réunions avec le Chef de la police régionale du Sud, le Délégué Régional des forêts et de la faune du Sud, le Chef de douane au département du fret à l'aéroport de Douala et à l'aéroport de Nsimalen et le Chef du poste de Nsimalen pour les forêts et la faune. Les réunions se sont axées sur la mise en place de plateformes actives et collaboratives pour d'éventuelles opérations. Les Chefs du département juridique et du département des enquêtes ont tenu une réunion avec le Commissaire à la sécurité publique de Foubot sur des discussions visant à favoriser la collaboration.

Le Directeur Adjoint, les Chefs du département juridique et du département d'enquêtes ont tenu une session de travail avec le Délégué Régional du Centre, au cours de laquelle ils ont discuté des initiatives de collaboration pour améliorer l'application de la loi sur la faune dans la région et ont travaillé sur les stratégies qui mèneraient à l'arrestation des deux trafiquants de perroquets. Avant la réunion, le Directeur Adjoint avait tenu une réunion avec le Délégué nouvellement nommé pour évaluer la situation de l'application de la loi sur la faune dans la région. Il avait également eu une réunion avec le Chargé de recherche n°2 du MINFOF sur les questions liées au protocole d'accord liant les deux parties.

Le Directeur Adjoint a assisté à la cérémonie présidée par le Ministre des Forêts et de la Faune pendant laquelle s'est tenue la présentation du document de la Stratégie Nationale de Lutte contre le Braconnage et la Criminalité liée à la Faune et une copie de ce document a été remise à LAGA qui a participé à l'élaboration de la stratégie.

Le Directeur Adjoint a animé un atelier qui visait à contribuer à l'approfondissement et à l'harmonisation de la compréhension des acteurs institutionnels des causes et des conséquences des conflits agro-pastoraux. L'atelier, organisé par le groupe de défense des droits de l'homme RECODH, a rassemblé des acteurs étatiques et des ONG travaillant dans ce domaine.

Il a participé à un atelier organisé par TRAFFIC qui portait sur la présentation de l'analyse préliminaire de l'impact des ateliers de formation organisés et des outils développés par TRAFFIC et le WWF pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages au Cameroun entre 2015 et 2019.

Le Directeur Adjoint a fait une présentation sur le trafic du perroquet gris à queue rouge dans le pays au cours d'un atelier virtuel organisé au Nigeria pour discuter des questions liées à la conservation de l'espèce qui a fait l'objet d'un trafic intense au fil des années dans le pays et dans la sous-région de l'Afrique centrale.

Il a rencontré le nouveau Directeur de projet de la Fondation Tikki Hywood qui est arrivé dans le pays et ils ont discuté de plusieurs questions relatives à la conservation des pangolins et de la faune en général.

Le Directeur Adjoint a tenu une autre réunion avec le consultant de la GFA, Stéphane Crayne, pour discuter des initiatives d'application de la loi dans la région du Mont Cameroun et des stratégies pour lutter efficacement contre la criminalité liée aux espèces sauvages dans la région.

Il a participé à une réunion du Groupe de Travail sur les pangolins du Cameroun qui avait pour but de relancer les activités du groupe qui était en léthargie depuis l'arrivée du Covid 19.

Le Directeur Adjoint a fait une présentation sur la procédure juridique relative à la poursuite des contrevenants aux lois sur les espèces sauvages lors d'un atelier organisé par TRAFFIC à Douala qui s'est concentré sur l'introduction d'un projet financé par l'INL qui travaillera au renforcement de la capacité d'application de la loi dans le pays.

7. LAGA and the EAGLE Network

Le nouveau modèle de collaboration entre les ONG et le gouvernement mis en place par LAGA permet de faire respecter la législation sur les espèces sauvages. Il donne des résultats grâce à une approche novatrice visant à modifier le système existant et à entraîner un changement de paradigme dans la manière dont les ONG s'attaquent à la criminalité liée aux espèces sauvages, et il est réalisé au sein du réseau EAGLE. Le modèle porte sur la poursuite des gros trafiquants, et non sur le petit braconnier qui est motivé par les trafiquants des villes. Il s'agit de s'attaquer de front au principal obstacle à l'application de la loi sur les espèces sauvages en Afrique, à savoir la corruption. L'expérience et le modèle de LAGA fonctionnent actuellement au sein du réseau EAGLE qui regroupe 9 pays.

La reproduction du modèle LAGA vise également à tirer des enseignements transversaux en dehors de la conservation des espèces sauvages ; il s'agit notamment de la lutte contre la corruption, de la promotion de l'activisme, de la lutte contre le trafic d'enfants, etc.

<http://www.laga-enforcement.org/Replication/tabid/166/Default.aspx>

Le réseau EAGLE est maintenant responsable de l'activité de reproduction du modèle LAGA qui était auparavant géré par LAGA. Les activités menées avec les autres projets EAGLE se sont concentrées sur le partage des informations. LAGA a fourni des conseils techniques sur les enquêtes, les opérations et la couverture médiatique à certains autres projets.

8. Fostering Activism

Pendant cette période, LAGA a continué à encourager l'activisme interne et externe. La création d'activistes indépendants est un aspect que LAGA utilise pour encourager l'activisme. Les membres de l'ONG sont encouragés à développer leurs propres projets sur les différentes questions de développement de leur pays et se voient accorder du temps pour développer le projet dans la perspective de le confier à une ONG indépendante / document / livre. La fonction de la direction n'est pas de produire plus d'adeptes, mais de produire plus de leaders.

<http://www.laga-enforcement.org/Activism/tabid/77/Default.aspx>

Le développement de l'activisme a été gravement handicapé par la crise du Covid-19 et les présentations et débats ont été suspendus. Néanmoins, un dîner de famille a été organisé pour célébrer les droits des femmes avec le membre de l'équipe de LAGA et la projection d'un film sur la femme noire historique qui a sauvé beaucoup de personnes de l'esclavage a été effectuée à la suite des manifestations de Black Lives Matters qui se sont répandues aux États-Unis.

Film: Harriett

Lorsqu'une jeune femme noire s'échappe de l'emprise de son maître esclavagiste, elle revient pour emmener l'homme qu'elle aime dans sa nouvelle demeure. Elle est déçue car il est marié à une autre femme et cette mission se transforme en mission de libération d'esclaves et elle utilise alors des routes souterraines pour libérer des esclaves. Harriett est un film captivant qui décrit une héroïne de l'époque des esclaves courage et pleine de détermination et d'engagement. La jeune femme fait preuve d'une bravoure et d'un leadership extraordinaires dans la tâche dangereuse de libérer des esclaves sous le nez des hommes blancs soudeurs d'armes à feu déchaînés. Elle est guidée par sa religion qu'elle appelle constamment à lui montrer la voie. Les discussions ont porté sur l'esclavage, l'activisme, la question des vies noires et d'autres maux sociaux auxquels la société de l'époque était confrontée et auxquels la société d'aujourd'hui est confrontée.

9. Strategic Overview of Wildlife Crime in Cameroon and Operations' Impact

Au-delà du nombre d'opérations et de leur efficacité, il existe un facteur encore plus important pour évaluer le travail de LAGA : la valeur stratégique des opérations dans la réduction du niveau du commerce illégal des espèces sauvages. À cet égard, LAGA choisit des opérations diversifiées, qui apportent une valeur ajoutée pour exposer et cartographier les différents angles de la criminalité liée aux espèces sauvages au Cameroun. Par conséquent, le travail de LAGA-MINFOF met en lumière la nature du commerce illégal de la faune dans la sous-région. L'accent stratégique de cette période a été mis sur l'ivoire, les écailles de pangolin, les perroquets et les peaux de panthère.

9.1 L'ivoire

Un important réseau de trafic d'ivoire a été démantelé dans l'Est du pays et deux membres du réseau ont été arrêtés à Bertoua tandis que 4 autres ont été arrêtés plus tard à Yokadouma, non loin de la

frontière avec la République du Congo. Ils avaient des liens avec le trafic d'ivoire à travers le pays vers le Nigeria et l'un des trafiquants est un récidiviste qui avait déjà purgé une peine de prison pour le même délit. Ils ont déplacé l'ivoire de Yokadouma en parcourant plusieurs centaines de kilomètres jusqu'à Bertoua, démontrant ainsi leur capacité à transporter en toute sécurité des marchandises de contrebande sur de longues distances, mais aussi faisant passer l'idée que le trafic d'ivoire est invariablement international et suscite un énorme intérêt de la part des trafiquants de toutes les parties de la sous-région.

9.2 Les perroquets

Un trafiquant de perroquets notoire qui, au fil des ans, s'est fait passer pour un vendeur de perroquets de bonne foi a finalement été arrêté après une chasse à l'homme. Il a activé un groupe de trafiquants de perroquets qui vendaient ouvertement des perroquets gris à queue rouge et d'autres oiseaux dans les rues de Yaoundé. Après l'arrestation de deux d'entre eux, les informations recueillies ont permis de relier le trafiquant notoire à l'entreprise. Le commerce de perroquets a la particularité d'avoir été un commerce légal pendant très longtemps avant que le gouvernement ne décide de l'interdire, mais certains qui auraient pu faire le commerce de perroquets légalement sont rapidement entrés dans la clandestinité et ont rejoint les forces obscures pour poursuivre leur activité, bien qu'illégalement cette fois-ci. Le commerce illégal de perroquets a décimé la population de perroquets gris à queue rouge qui diminue rapidement pour atteindre des niveaux qui pourraient conduire à des populations non viables dans les forêts du pays.

9.3 Les écailles de pangolin

Un ancien soldat a été arrêté avec deux autres personnes alors qu'ils tentaient de fournir des écailles de pangolin dans la région de l'Est. À plusieurs reprises, des militaires ont été arrêtés pour trafic de produits de la faune et ils utilisent souvent leur statut pour se protéger. Il a accompagné ses complices jusqu'à la ville où ils avaient l'intention de vendre les écailles et leur a fourni la protection dont ils avaient tant besoin alors qu'ils voyageaient avec leur contrebande.

9.4 Les peaux de félins

Deux trafiquants ont été arrêtés à Yaoundé avec une peau de lion et une peau de panthère. Le premier trafiquant, très prudent, a été arrêté peu après avoir consulté un devin pour savoir si son activité illégale allait être sans risque. À cet égard, il a changé plusieurs fois de destination au fur et à mesure qu'il déplaçait les produits. Il avait deux boutiques artisanales comme couverture pour le trafic illégal d'espèces sauvages qu'il effectuait. Une femme, enseignante à la retraite dans le secondaire, a été arrêtée une heure plus tard à son domicile et elle a déclaré que les peaux lui appartenaient. La question de l'utilisation de la vente de façade se pose régulièrement car les trafiquants font des affaires avec beaucoup de planification et de stratégie pour éviter les arrestations. Ils planifient stratégiquement leur activité en tant que professionnels intelligents.

9.5 Les Mandrills

Une femme a été arrêtée dans le Sud du pays avec un jeune mandrill et on a découvert qu'un autre mandrill était mort en sa possession. Elle tenait un bar et avait des contacts avec plusieurs personnes. Le commerce de jeunes primates continue d'être pratiqué par des gens ordinaires qui font des travaux ordinaires. Ils constituent le socle sur lequel les trafiquants d'animaux de compagnie plus importants et internationaux construisent leurs syndicats de trafiquants. Les animaux vivants ont besoin d'une attention et de soins particuliers, sinon ils meurent tout simplement. Mais les opérations nous montrent que les gens ordinaires sont un maillon essentiel de la chaîne qui approvisionne les zoos légaux et illégaux du monde entier.

10. Corruption et criminalité faunique

LAGA était un champ d'expérimentation pour les méthodes de lutte contre la corruption dans le cadre d'un processus d'application et d'exécution de la loi. Toutes les tentatives de corruption sont

documentées dans nos systèmes de suivi des affaires. LAGA n'est pas un observateur de la corruption ; il a été créé pour lutter contre la corruption, en réorientant les pressions positives existant au sein du système, généralement gaspillées lors de grandes conférences, vers des tentatives de corruption spécifiques et les réalités du terrain qui forment la corruption. Ces tentatives de corruption sont vigoureusement combattues et condamnées avec véhémence par LAGA. LAGA n'est pas un groupe de surveillance et n'a pas été créé en tant qu'observateur, il lutte directement chaque fois que des pratiques de corruption ou des tentatives de corruption ont été observées.

Lorsque deux trafiquants ont été arrêtés à Yaoundé en août, l'un des trafiquants qui a déclaré que la peau de lion lui appartenait a proposé une énorme somme d'argent au Commandant de Brigade de la gendarmerie, qui s'occupait de l'affaire pour arrêter les poursuites à son niveau et a étonnamment demandé que ses peaux de lion et de panthère lui soient rendues. Cette proposition a été catégoriquement rejetée, mais il a continué et a essayé de négocier avec l'équipe de LAGA qui accompagnait la gendarmerie sur le terrain et a été rapidement rejeté.

Lorsque deux trafiquants de perroquets ont été arrêtés à Yaoundé en septembre et placés en garde à vue à la Compagnie de gendarmerie de Yaoundé II, le Commandant les a illégalement libérés de leur cellule pour des motifs très douteux. L'équipe de LAGA a travaillé dur pour faire en sorte que la procédure illégale soit rectifiée et que les trafiquants soient à nouveau arrêtés. Un troisième trafiquant, prétendument le cerveau du trafic, a été arrêté plus tard suite à un mandat d'arrêt par un juge d'instruction. Il avait auparavant fait l'objet d'une procédure préliminaire anormalement indulgente de la part des agents de la faune chargés de l'affaire.

Aperçu du trafic international d'espèces sauvages au Cameroun



Annexe I – Système de suivi des dossiers – Juillet – Décembre 2020

Case No.	Operation date	Location	Case name	Offence	Profile	Remarks	Int. Connection	Status
663	06/08/2020	Yaounde, Centre	ADAMA Mama	illegal possession of 1 leopard skin and 1 lion skin	Craftsman / Seller	He belongs to a network of trafficking in varied wildlife products notably leopard skins, lion skins and elephant trophies. He is based in Yaounde and receives products from partners, use his connections to sell them and his commission is paid based on the sales he makes.	Botswana	Free on settlement
664	06/08/2020	Yaounde, Centre	KAMGAM Epse TCHAMGME NDJENDE Mario	illegal possession of 1 leopard skin and 1 lion skin	retired teacher	Anotehr member of a big network that exports leopard skin and lion skin coming from Botswana to the international black market. She is real owner of 2 sikins seized	Botswana	Free on settlement
665	26/08/2020	Ebolowa, South	ANGO'O ASSAKO Samson	illegal possession of 23 kg of pangolins scales	Sawyer	A member of a big network involved in pangolins scales. He is in charge to collect pangolin scales in South region especialy in Akom 2, Campo and sell	None	Free on settlement
666	25/09/2020	Yaounde, Centre	BEKOMBO GUIWA Bruno	illegal possession of 1 African Grey parrots and 2 rose-ringet	Farmer	Head of a big network of captor of totally protected species, particularly the grey parrots and rose-ringet parakeet.	None	locked while on trial
667	25/09/2020	Yaounde, Centre	NKWASSI Sylvester	Illegal possession of 2 Grey parrots and 4 rose-ringet parakeet	Farmer	Another member of a well established network of captor of grey parrots and rose-ringet parakeet	None	locked while on trial
668	21/10/2020	Ambam, South	MOHAMADO U Ibrahim	illegal possession of 626 kg of ivory tusks	Driver	A notorious dealer and member of an international network involved in trafficking Ivory tusks. He works in partnership with some trafickers in Gabon and Equatorial Guinea. He was caught in Amba trying to transport huge quantities of Ivories (118) From Ambam to	Gabon, Equatorial Guinea	locked while on trial
669	04/11/2020	Yaounde, Centre	NDZANA Celestin	Illegal possession of 2 Grey parrots and 4 rose-ringet parakeet	Capturer	A well-nkow international parrot trafficker connected to a big export network. Uses much money to sponsor the illegal export of African Grey parrots with the use of falsified government documents.	None	Free on settlement

<u>Case No.</u>	<u>Operation date</u>	<u>Location</u>	<u>Case name</u>	<u>Offence</u>	<u>Profile</u>	<u>Remarks</u>	<u>Int. Connection</u>	<u>Status</u>
670	02/12/2020	Bertoua, East	MBOKI MPORI Clément	illegal possession of 4 ivory tusks	Teacher /Seller	Another member of a well established network of ivory trafiker between Messok, Lomie Yokadouma and Bertoua around Dja Biosphere reserve and national Park of Boumba Bek who are known for illegal killing for illegal of	Nigeria	locked while on trial
671	02/12/2020	Bertoua, East	TCHENE Maxime	illegal possession of 4 ivory tusks	Civil servant	Used cover as a civil servant to carry out illegal trade in wildlife.	Nigeria	Free on settlement
672	02/12/2020	Bertoua, East	JOVAH YAHWE Christian	illegal possession of 4 ivory tusks	businessman	A regular dealer of Nigerian nationality with no official resident documents for Cameroon. He is well known by the divisional delegation to be a ivory dealer	Nigeria (Nigerian)	locked while on trial
673	02/12/2020	Bertoua, East	POMELA ABELA Aimé	illegal possession of 4 ivory tusks		A member of JAVAH network involved in ivory trafficking in the east region. He is responsible for searching	Nigeria	locked while on trial
674	02/12/2020	Bertoua, East	NGOUALONG KUETE	illegal possession of 4 ivory tusks	Farmer	A well-known dealer arrested for trading in the ivory tusk. Used cover as a farmer to carry out illegal trade in wildlife.	Nigeria	locked while on trial
675	02/12/2020	Bertoua, East	MOHAMADOU Nabi	illegal possession of 4 ivory tusks	trader	He is a middleman and does many activities and gets his commission.	Nigeria	locked while on trial
676	03/12/2020	Batouri, East	ZOLA BEINA Roland	illegal possession of 52 kg of pangolins scales	Retired from military	The biggest wildlife trafficker he is a retired military. He is at the center of a vast network of traffickers. He uses his military status to traffic wildlife products	None	locked while on trial
677	03/12/2020	Batouri, East	NSANGOU Aboubacar	illegal possession of 52 kg of pangolins scales	Driver	A member of a big network involved in pangolins scales. He is in charge to collect pangolin scales. Used cover as driver to sell pangolin	None	locked while on trial
678	03/12/2020	Batouri, East	NDAYA Jean Blaise	illegal possession of 52 kg of pangolins	Farmer		None	locked while on trial
679	10/12/2020	Kribi, South	BEMEHIHE Clara Rosalie	illegal possession of 1 mandrill	Trader	She belongs to a network of primate selling, he has agents he sends to the villages to get animals while he maintains and create new markets,	None	locked while on trial

Annexe II – Le semestre en images



Des perroquets gris à queue rouge dans de minuscules petites cages et vendus dans les rues de Yaoundé. En septembre, deux trafiquants ont été arrêtés, ce qui a conduit à la délivrance d'un mandat d'arrêt et à l'arrestation d'un grand trafiquant de perroquets qui fournissait les perroquets à d'autres trafiquants et vendeurs de rue



Trafiquant de peaux de lion et de panthère arrêté, dans les locaux de la gendarmerie peu avant le début de la procédure légale pour le poursuivre. Il est à noter que les experts affirment que moins de 300 lions vivent à l'état sauvage dans le pays.



Une femme arrêtée pour trafic de mandrills et un bébé mandrill sauvé



Un membre d'un gang de 6 personnes arrêté pour trafic d'ivoire 4 défenses d'ivoire à Bertoua, à l'Est, est conduit au poste de police.



Arrêté pour trafic d'écailles de pangolin à l'Est, l'un est un ancien soldat



Il a activé plusieurs braconniers et trafiquants d'écailles de pangolin dans le Sud du pays. Il a été arrêté alors qu'il essayait de vendre 23 kg d'écailles de pangolin à Ebolowa

Annexe III – Liens medias du semestre

En juillet, le site d'information en ligne Camer.be s'est focalisé sur l'arrestation de deux trafiquants d'ossements humains à Foubot avec deux squelettes humains presque entiers. Le site souligne que c'est la deuxième fois en un mois que des trafiquants d'ossements humains sont arrêtés à Foubot.

<https://www.camer.be/mobile/81115/11:1/cameroun-two-entire-human-skeletons-seized-from-traffickers-cameroon.html>

En août, le site d'information en ligne Africtelegraph.com a publié l'arrestation de deux trafiquants d'espèces sauvages avec une peau de lion et une peau de panthère à Yaoundé. Selon le site d'information, les lions et les panthères sont des espèces menacées et totalement protégées.

<https://africtelegraph.com/cameroun-deux-personnes-arretees-pour-traffic-illegal-despeces-sauvages/>

En septembre, le site d'information en ligne Alwihda.info met en lumière le procès d'un homme arrêté avec 23 kg d'écailles de pangolin à Ebolowa. L'article souligne le fait que le trafic d'écailles de pangolin continu malgré la pandémie de Covid-19.

https://www.alwihdainfo.com/Cameroun-Ebolowa-Un-homme-arrete-avec-des-ecailles-de-pangolin_a93336.html

En octobre, le site d'information en ligne Camer.be s'est focalisé sur l'arrestation des deux trafiquants de perroquets gris à queue rouge et des six perruches à collier à Yaoundé. Ils font partie d'un grand réseau de trafic de perroquets dans le pays.

<https://www.camer.be/mobile/82568/11:1/cameroun-arrest-of-a-notorious-african-grey-parrots-trafficker-cameroon.html>

En novembre, le site d'information en ligne Stopblablacam publie l'audience de trois trafiquants arrêtés avec deux défenses d'ivoire à Douala. Le site d'information souligne la nécessité d'une sanction exemplaire pour servir de dissuasion.

<https://www.stopblablacam.com/societe/1911-5478-douala-trois-hommes-au-tribunal-pour-un-traffic-d-ivoire>

En décembre, Africtelegraph s'est focalisé sur l'arrestation de six personnes en relation avec le trafic d'ivoire dans la région de l'Est. Elles ont été arrêtées à Bertoua et Yokadouma avec quatre défenses d'ivoire.

<https://africtelegraph.com/cameroun-arrestation-de-six-trafiquants-presumes-divoire/>